

**Type de réunion**

**Réunion de collège public**

**03 : Vers quel type d'égalité, l'École doit-elle tendre ?**

"L'égalité des chances, c'est dès l'école maternelle qu'elle se constitue.

Au collège, comment la corriger?"

"L'école peut-elle tout faire? Les problèmes économiques et sociaux nous heurtent de plein fouet".

"L'égalité des chances? C'est une place pour chacun et une formation adaptée à tous.

On a besoin de boulangers, de pâtisseries, on a besoin que tous les métiers soient reconnus".

"Mais de plus en plus, on fait la promotion des filières technologiques et professionnelles. Les esprits évoluent sur l'identité des métiers nécessaires dans la société".

"Plus la formation initiale est solide et mieux on est armé pour la vie".

"Le souci des parents de faire faire une section S et maths Sup, c'est que cela est lié à une rémunération".

"Mais certains concours de la fonction publique (ex : aux impôts) recrutent au niveau du brevet, maintenant se présentent des étudiants à BAC+4, pour classer des papiers. Ils font mal leur travail et sont malheureux!!!"

"Les diplômés ont toutefois plus de chances de trouver un emploi que les non-diplômés".

"Comment définir un socle commun des connaissances, pour qu'un citoyen puisse s'intégrer dans une société de plus en plus complexe (par ex : on ne peut pas faire l'impasse sur l'informatique)".

"Il faut préparer nos élèves à affronter des métiers au pluriel. Quelle sera la formation tout au long de la vie?" " La formation continue des enseignants se réduit parce qu'il n'y a plus de sous".

"Est ce que l'école peut intégrer, éduquer et former?"

"A la fin du primaire, un élève doit savoir lire, écrire, compter. A la fin du collège, il doit pouvoir choisir un métier, et à la fin du lycée, savoir se défendre".

"On fait de plus en plus de social dans l'Education Nationale. L'important n'est il pas d'apprendre et d'être en contact avec la culture?"

"On n'est plus dans l'école dans l'école où 25% d'une classe d'âge suivait, avec la faculté de réfléchir sur Racine et Corneille. Il faut adapter l'enseignement au plus grand nombre d'élèves possible".

"Cela n'exclut pas la possibilité de pouvoir travailler en groupes plus restreints".

"En France, on est devenu plus compétent en informatique et en langues, mais on ne peut plus faire l'économie du débat sur les diplômes en Europe".

"Heureusement que l'école est un service public. J'ai toujours cru que l'école pouvait, entre autre, jouer le rôle d'ascenseur social."

**06 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves?**

"J'ai un aîné qui a brillamment réussi (normalien) et une fille dyslexique : les programmes de l'école leur donnent cette égalité des chances".

"L'école doit essayer de faire en sorte que ses objectifs soient clairs. L'école doit compenser. Il faut assurer le maximum de travail à l'école".

"L'hétérogénéité peut être une richesse. Les meilleurs élèves stimulent les moins bons, qui se déprécient; fonction d'entraide".

"Les enfants sont un tout. Toutes les matières sont à favoriser. En handball, les enfants apprennent un sport collectif. Dans chaque discipline, il faut prendre le temps d'expliquer les objectifs, pour que les élèves sachent où ils vont".

"Comment apprendre à apprendre? Dès la 6<sup>ème</sup>, il faut faire de la méthodologie, donner des fiches-méthode. Il faut aider les élèves à mémoriser dans les cours les activités faites ensemble, en classe".

"Il faut donner des savoirs, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être. Prendre en compte les aptitudes. Donner à chacun une vision positive de soi".

"Il est important d'avoir le souci de valoriser ce qui marche, de montrer le chemin parcouru et celui qui reste à faire. Il est indispensable de rassurer".

"Un climat de classe, de travaux de groupes, des activités concrètes donnent les moyens d'apprendre à vivre ensemble, d'acquérir des méthodes et de prendre confiance en soi".

"Les élèves ont besoin de s'investir personnellement. Ils ont besoin de créer et non de consommer. L'enfant peut devenir un créateur, dans n'importe quel métier".

"Il faut valoriser la sensibilité des enfants et leur donner les moyens d'une analyse critique; par ex arrêt sur image par rapport à la publicité. L'artiste a un point de vue, différent des autres. Il s'agit d'aider l'élève à défendre son point de vue par rapport à un document".

"L'école doit donner du sens et de la cohérence; c'est l'esprit des travaux d'équipes en IDD (Itinéraires de Découverte) : apprendre des choses liées aux programmes et mis en œuvre avec un encadrement de plusieurs professeurs. Il est toutefois dommage que ce dispositif, riche et qui apporte une ouverture, fasse perdre des heures de cours".

"Les voyages et les échanges avec les collègues étrangers sont l'occasion d'une ouverture à la tolérance. Il est indispensable de permettre une éducation européenne".

## **15 : comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités?**

"La violence commence par les insultes, c'est un travail quotidien sur le respect, et un effort de tous (équipe de direction, CPE, professeurs)".

" En cas de vol, la famille essaie parfois de régler elle-même le problème en minimisant. 'Or, il faut trouver le bon interlocuteur avec les copains et avec les adultes".

"Il est important de ne pas attendre en cas de problème : les parents doivent intervenir sans délai, au téléphone, pour signaler et permettre une intervention efficace."

Pour certains quartiers, la violence existe. Il faut garder des établissements à taille humaine : de petites écoles primaires, des collèges jusqu'à 800 élèves".

"C'est très vrai, mais cela pose une question : la Dotation Horaire de chaque collège est calculée en fonction du nombre d'élèves, donc il y a un problème de moyens".

"Le collège unique n'existe pas. Les conditions d'enseignement sont très différentes d'un collège à l'autre : autour de CHARVIEUX, près de LYON, il y a une forte proportion de parents au chômage et les problèmes se posent différemment qu'à CHAMBERY".

"Il ne faut pas élever ses enfants dans du coton, mais voir comment apporter une aide, par une réponse équitable et rapide en cas de difficulté".

Solutions envisagées : mise en place de médiateurs enfants pour gérer les conflits avec l'aide d'adultes : importance d'établir des temps de réflexion et de parole pour régler les tensions autrement que par des paroles violentes et des coups".

"Il y a moins de violence, si un enfant est moins en échec. Après je deviens aigri, je fais un BEP, je n'arrive pas à l'heure et je donne ma démission".

"Les parents dont les enfants sont en échec se sentent culpabilisés. Que faire de 16H à 18H pour ces enfants là? En primaire, certains élèves sont obligés de rester pour faire les devoirs".

"Une culture de la transgression s'est parfois développée en France. Attitude de fermeté et de clarté : la loi de la République s'applique à tous dans les collèges. Dans certains collèges de ZEP, il y a parfois des oppositions totales par rapport à ce qui est proposé, et cela aboutit à des exclusions".

## **12 : comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?**

Beaucoup de parents font confiance à l'École et aux professeurs, tout en estimant qu'il convient de donner des moyens supplémentaires pour dédoubler, par des travaux en demi-groupes. Le psychologue doit pouvoir intervenir pour aider les enfants. Parfois, un élève a du mal à venir à l'école, parce que des adolescents lui disent : "toi l'intello. Tu la fermes!" Mais il faut aussi indiquer la difficulté de certains parents à venir.

Cela est souvent lié à l'image de l'école, à l'extérieur, en particulier pour ceux qui l'ont vécu comme un échec.

"L'heure de tutorat fait toucher du doigt l'importance d'une heure supplémentaire avec des petits groupes. Dommage également que l'heure de vie de classe ne fasse pas partie des moyens!".

"Dans les conseils de classe, où beaucoup de parents sont démunis, on essaye de mettre en place des solutions : c'est la difficulté d'élèves qui entendent un discours de parents très différent de celui de l'élève. Un exemple concret : un fils était en opposition avec sa mère qui voulait le voir devenir mécanicien. L'atelier théâtre l'a motivé par rapport au reste de ses études et sa mère lui a fait confiance parce qu'elle a vu que, lorsqu'il avait vraiment envie de faire quelque chose, il le faisait bien."

"Aller voir des pièces de théâtre est une ouverture, mais se heurte souvent au problème de l'argent".

Autre témoignage : "A l'école du cirque, les artistes sont des jeunes souvent issus de l'échec scolaire, mais avec une culture et des connaissances qui n'ont pas toujours été reconnues".

"Il y a massification de l'enseignement, mais des situations personnelles très diverses, que l'on essaie de régler de la façon la plus équitable possible, notamment par l'utilisation de Fonds Sociaux. Dans la banlieue de Grenoble, un chef d'établissement, issu de l'immigration a mis en place le Samedi, l'École des parents (pour la plupart des gens qui n'étaient jamais venus à l'école en France).

"Parfois, des pré-adolescents manquent d'entrain et d'épanouissement, or des surveillants-étudiants motivent les élèves par leur présence et leur témoignage".

"Est-ce que les parents laissent chez eux la place pour créer, au lieu de consommer? La plupart des enfants rentrent chez eux et regardent Star Académie."

"L'école où l'on s'épanouit est celle où l'on peut aussi rire en classe et se remettre ensuite au travail."

## **18 : Comment définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?**

--Un parent, absent lors de la première séance, demande que soit abordée la question de l'égalité pour les enfants.

--On rappelle que cette question a été abordée le samedi.

--Un professeur lui répond que de toute façon en parlant de la décentralisation, on parle aussi de la question de l'égalité des élèves sur le territoire. Ce professeur poursuit sur la nécessité que toutes les régions, riches ou pauvres, offrent les mêmes filières, les mêmes options, et cela sans restrictions. S'agissant du recrutement des enseignants, il faut que soit maintenu un recrutement national des professeurs pour éviter que les régions riches recrutent prioritairement les « meilleurs professeurs ».

--Un parent fait remarquer qu'en matière de programmes, un minimum de souplesse paraît souhaitable. Par exemple une classe européenne avec langue italienne est normale dans une ville proche de l'Italie.

--L'animateur rappelle la souplesse et l'autonomie assurées par le « projet d'établissement » dans chaque établissement en France, y compris pour des choix pédagogiques (options).

--Un parent demande si l'on peut préciser qui finance quoi.

--L'animateur rappelle les règles générales de financement en matière d'éducation : l'Éducation Nationale est responsable de tout ce qui touche à la pédagogie et à la gestion des personnels, y compris des personnels de service ; les collectivités territoriales gèrent en particulier la construction et l'entretien des bâtiments ainsi que les transports scolaires.

L'animateur rappelle également le rôle des Rectorats et des Inspections Académiques dans la répartition des dotations financières de l'État.

--Un professeur introduit une distinction entre décentralisation et déconcentration : cette dernière serait moins risquée, le système étant mieux contrôlé par l'administration centrale.

--L'animateur précise que la décentralisation impliquera à terme la transformation des Rectorats et Inspections Académiques en Établissements Publics Régionaux.

--Un parent affirme que seules des décisions au niveau national permettent l'égalité des chances.

--L'animateur revient sur les conséquences positives de la première loi de décentralisation en matière de parc immobilier scolaire. Mais il fait remarquer qu'il n'y aura pas de garantie dans le cas d'une décentralisation généralisée.

--Un parent souligne les limites de l'échelon communal et remarque que pour les garderies, telle commune va offrir une garderie gratuite alors qu'une autre la rendra payante.

--Un parent remarque que ce genre de choix est tout de même fait par des élus qui agissent sous le regard de leurs électeurs, de citoyens qui pourront toujours intervenir. Il paraît normal de « rapprocher les décisions de ceux qui les vivent ».

--L'animateur précise qu'en tant que membre d'une D.D.E.N., exerçant ses contrôles sur l'enseignement élémentaire, il a pu constater d'énormes disparités entre communes.

--Un parent pose la question du financement du matériel pédagogique, de l'informatique.

--Un autre parent remet en cause « l'enseignement sportif » : selon lui, l'accent mis sur la performance en matière de sport est en décalage avec « les études classiques pour lesquelles on met [les enfants] au collège ».

--L'animateur intervient en tant qu'ancien professeur d'E.P.S. ; il fait remarquer qu'il est grave de remettre en cause une éducation « physique », rappelle les vertus de cette éducation pour l'équilibre général de l'individu en formation.

--Plusieurs parents critiquent aussi cette opinion. L'un d'eux fait remarquer tout ce qu'apporte l'U.N.S.S., excellent facteur de motivation pour les enfants qui y participent.

--Un parent revient à la décentralisation pour remarquer qu'elle est rendue plus incertaine, du fait de l'existence de « Communautés de communes ».

--L'animateur rappelle que les compétences de chaque type de collectivité sont clairement définies, y compris pour la pédagogie.

--Un parent dit que quel que soit le niveau de décision, les disparités sont inévitables.

--Un autre répond qu'il faut « garantir un dénominateur commun quel que soit le secteur [du territoire] où l'on se trouve ».

--Un autre parent met fermement en garde contre un risque de privatisation de l'enseignement public.

--Un professeur déclare son attachement à un service public de l'éducation. Ce professeur voit des problèmes à venir dans la gestion des personnels. « Décentraliser les personnels, c'est faire qu'ils soient à la disposition d'autres services et soumis à des pressions. Les ATOS décentralisés, c'est un pas vers la privatisation. On recrute des vacataires « en masse », on ne remplace pas les enseignants qui partent à la retraite, preuve que « c'est la casse du statut de la Fonction Publique qui se prépare ».

--Un parent demande s'il existe un « tronc central non décentralisable, parce qu'essentiel à l'éducation de l'enfant ».

--L'animateur rappelle le caractère national des programmes, des examens, de la gestion des personnels.

--Un professeur pose le problème du « fonctionnement démocratique des conseils d'administration dans les établissements », ajoutant que « l'on a l'impression que les C.A. deviennent des chambres d'enregistrement ».

--L'animateur rappelle la composition tripartite équilibrée et démocratiques des C.A.

--Un parent pose la question de la formation des enseignants. Et plusieurs autres se demandent s'il n'y a pas une volonté de décentraliser le recrutement, avec le risque de disparités accrues.

--Des parents évoquent la situation de l'enseignement privé. En cas de décentralisation, ne sera-t-il pas favorisé ?

--L'animateur conclut en disant que ce que craint l'assemblée, c'est que la décentralisation ne supprime la tutelle de l'État. L'assemblée se demande vraiment ce que la décentralisation peut apporter de positif pour les élèves.

Il faut un contrôle sans failles d'une autorité d'État pour conserver à l'Éducation son caractère national, pour que demeurent les règles et les obligations communes, pour que soit évitée une dérive vers la privatisation.

## 09 : Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

--Un professeur se pose la question de savoir ce qu'on évalue chez un élève. Il fait remarquer la difficulté de prendre en compte le décalage entre une capacité de s'exprimer à l'oral et des difficultés dès qu'il s'agit de passer à la production écrite ou à celle d'une œuvre en Arts Plastiques.

En d'autres termes, quels critères d'évaluation peut-on proposer ? Peut-on harmoniser ces critères, au niveau d'une classe, d'un ensemble de matières ?

--Un parent s'étonne qu'un enseignant pose la question à des parents ; c'est tout de même d'abord à l'enseignant de se charger de la réflexion sur l'évaluation.

--Un autre parent va dans le même sens. Il insiste sur trois points : l'évaluation est indispensable; elle ne doit pas écraser l'élève; elle doit comporter des critères d'exactitude par rapport au travail à évaluer.

--Plusieurs parents insistent sur le caractère souvent démobilisateur de l'évaluation (surtout pour des élèves de collège).

--Un parent fait valoir qu'en tant que parent, on a le droit de savoir en quoi consiste l'évaluation.

--Pour un autre encore, l'évaluation doit dépasser la simple notation au jour le jour. « L'évaluation doit permettre à chacun d'optimiser sa formation, de trouver sa voie ». L'évaluation ne peut être séparée de l'orientation.

--Un professeur insiste sur la nécessité de prendre en compte la démarche de l'élève. Cette attitude est difficile. La question de la normalisation de l'évaluation est également posée.

--Un autre professeur pense que l'évaluation doit tenir compte de la situation de chaque élève au sein d'un groupe. Il faut penser au rôle qu'il joue dans le groupe, à son dynamisme, à sa faculté de venir en aide.

--Un professeur insiste sur le fait que dans sa matière, l'E.P.S., un objectif essentiel est que l'élève arrive à s'épanouir. Pas question de transformer l'évaluation en sanction. Le professeur récuse l'idée selon laquelle la performance serait le seul critère en matière d'évaluation. Le professeur ne peut ignorer les barèmes sportifs mais il doit tenir compte d'autres critères : capacité d'effort, volonté, progrès réalisés.

--On doit dire aux élèves ce qu'on évalue. Il faut que les élèves comprennent pourquoi ils ont telle ou telle note, même si elle est mauvaise.

--Un professeur est d'accord pour considérer que les parents doivent être mieux informés sur l'évaluation, ses objectifs, son rôle comme révélateur des capacités de l'élève.

--Un parent insiste sur l'importance des commentaires en marge de tout travail. Il regrette les commentaires souvent trop succincts des enseignants.

--Un autre va dans ce sens et rappelle que pour les notes, il y a toujours « des accommodations possibles, des « points-jury » dans les examens par exemple ».

--Un professeur fait part d'une expérience de notation sur 100 points qui aurait l'avantage d'affiner l'évaluation en fonction de critères plus nombreux.

--Ce système semble intéressant à plusieurs parents.

--Un autre professeur parle d'expériences dans lesquelles les notes ne sont pas figées; elles peuvent être améliorées grâce à un approfondissement du travail.

--Cette expérience paraît séduisante à plusieurs.

--Selon le même professeur, la démarche de la note évolutive permet une nouvelle motivation de l'élève. Il prend le cas d'élèves qui se « sabordent scolairement ». L'évaluation non bloquée permet de contourner l'attitude d'échec de l'élève.

--Plusieurs parents confirment l'importance de la motivation en fonction d'expériences qu'il ont pu vivre en tant que parents.

--Des parents abordent aussi la question des bulletins. L'un d'eux souligne le caractère décevant d'un bulletin trop laconique. « On a l'impression que l'élève n'intéresse pas. On a l'impression d'une spirale de l'échec. »

--Un professeur propose un bulletin modifié avec des espaces pour des appréciations en dehors du champ strictement scolaire.

--L'animateur fait part d'une expérience de bulletins dans lesquels une seule appréciation très détaillée est faite par le professeur principal qui prend en compte tous les aspects de l'élève.  
--On peut conclure en soulignant à quel point la réflexion sur l'évaluation mérite l'attention du système éducatif car elle constitue un facteur de motivation essentiel pour l'élève.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Maintien du collège unique avec des classes hétérogènes pour permettre l'insertion et la promotion sociale de chacun d'où la nécessité de développer en collège le TUTORAT en petits groupes.

**2** Les élèves et les familles doivent pouvoir s'adresser à des référents (lieux d'écoute) pour toutes les difficultés qu'ils rencontrent afin de permettre un traitement rapide des problèmes.

**3** Dans le cadre de la déconcentration, il est demandé de garder le cadre national des programmes et des diplômes.